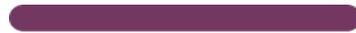




PROJET PÉDAGOGIQUE



ACCUEIL Périscolaire

May en Multien

2023-2024



leo lagrange
FEDERATION

SOMMAIRE



1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	3
1.1 L'environnement.....	3
1.2 Le fonctionnement.....	4
1.3 Politiques éducatives	5
2. LE PUBLIC VISE	8
2.1 Caractéristiques des différentes tranches d'âge.....	8
2.2 Caractéristiques du public	9
2.3 Effectifs.....	9
3. Des activités au service d'objectifs éducatifs	11
3.1 Le Projet Éducatif de la Fédération.....	11
3.2 Les objectifs généraux des accueils extrascolaires	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Les activités.....	14
3.4 Une journée type.....	17
4. LE GOUTER	18
5. Les Moyens	18
5.1 Les équipes d'encadrement	18
5.2 Le rôle de chacun	20
5.3 Le travail d'équipe.....	21
6. LA COMMUNICATION ET L'ÉVALUATION	22
6.1 Relations avec les familles.....	22
6.2 Les réunions d'équipes et la Charte de Qualité.....	23
7. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	25
7.1 Nos engagements.....	25
8. LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE	26





1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

1.1 L'environnement

CHAMPS D'ACTION DE L'ACCUEIL

La commune de May en Multien se situe en Seine et Marne, à la Frontière de l'Oise. D'autres accueils périscolaire Léo Lagrange sont ouverts à proximité. Notre structure accueillera spécifiquement les enfants scolarisés dans l'Ecole de la commune.

CARACTÉRISTIQUES

Traversée par la Gergogne et l'Ourcq, la commune de May-en-Multien propose un cadre verdoyant, naturel, aux vastes étendues agricoles. La commune incarne une partie du patrimoine, notamment le canal de l'Ourcq ou la célèbre Bataille de l'Ourcq.

Outre son histoire et son patrimoine, la commune de May-en-Multien attire par son accessibilité. En effet, située en plein milieu des champs, la commune n'est qu'à 16km de Meaux, à 30 km de la gare TGV de Chessy est, à 40 km de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle, tandis que Paris se trouve à moins de 60 km.

Les écoles :

Les enfants de la commune de May en Multien sont accueillis dans les écoles élémentaire et maternelle de « Mail Fleury ».





1.2 Le fonctionnement

TRANCHE D'ÂGE

Les enfants de 3 à 12 ans, de la Petite section au CM2 seront accueillis à l'accueil périscolaire matin et soir du lundi au vendredi.

PÉRIODES DE FONCTIONNEMENT

Accueil périscolaire :

- ◆ L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h00 pendant les périodes scolaires.

L'ACCUEIL DES ENFANTS ET LEUR PRISE EN CHARGE PAR L'EQUIPE D'ANIMATION

Accueil périscolaire de 7h à 8h30 pour 24 enfants maximum

L'accueil périscolaire se déroule dans les locaux de l'extension de l'école : cantine, salle de motricité.

Les enfants arrivent de manière échelonnée et sont ensuite conduits à l'école dès 8h30 dans la cours de récréation. Nous proposons des activités ludiques calmes, sous forme de petits jeux aux enfants dès leur arrivé et des pôles d'animations : coloriage, travaux manuels, lectures, jeux de sociétés, cuisine etc.

Accueil périscolaire du soir de 16h30 à 19h pour 38 enfants maximum

Les enfants sont également accueillis dans les locaux de l'extension de l'école : cantine et salle de motricité. Le goûter est offert pendant cet accueil. Dans le respect du rythme des enfants, nous proposons des activités ludiques, éducatives, culturelles et sportives. Une étude surveillée est proposée aux enfants souhaitant faire leurs devoirs.

Les activités sont réparties selon 3 pôles : détente/lecture pour permettre aux enfants de se reposer s'ils en ressentent le besoin, activités manuelles et jeux sportifs coopératifs. Les enfants volontaires ont la possibilité de faire leurs devoirs.

L'accueil périscolaire est ouvert à partir de 16h30 mais il est demandé aux parents de récupérer leurs enfants à partir de 17h30 uniquement afin que les enfants puissent goûter et commencer une animation.



LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les familles s'inscrivent en ligne via le **portail parent** mis à disposition par la commune pour le gestionnaire de l'accueil périscolaire. L'inscription peut être réalisée chaque semaine.

Pour des raisons législatives et d'encadrement le nombre de places est limité à l'accueil périscolaire.

Règlements et facturation :

Les règlements se feront à réception de la facture mensuellement. Ils seront possibles en ligne sur le portail famille mais également par chèque, espèces, ANCV et CESU

Les règlements par chèque doivent être adressés à l'ordre de : LÉO LAGRANGE NORD ILE DE FRANCE.

Les absences pour maladie seront remboursées au bout du deuxième jour, sur présentation d'un certificat médical sous 3 jours.

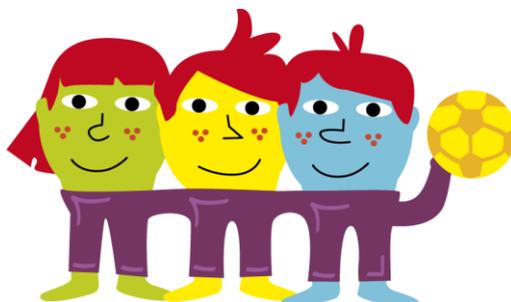
Attention, toute absence non excusée sera facturée.

LA STRUCTURE

Accueil périscolaire :

L'ensemble de la structure est constitué :

- Entrée principale par la cour de l'Ecole
- Hall d'entrée des locaux : extension de l'Ecole
- Salle de Motricité de 76,25m²
- Local de rangement équipé de multiples étagères
- Salle de restauration scolaire et accueil périscolaire de 94,10m²
- Cuisine de 14,23m²
- Cour de l'Ecole
- Sanitaires enfants et personnels
- Espace extérieur clôturé pouvant accueillir des carrés potagers.



1.3 Politiques éducatives



CHAMPS D'ACTION DE L'ACCUEIL

La Commune de May en Multien se situe à la frontière entre la Seine et Marne et l'Oise.

CARACTÉRISTIQUES

May en Multien se situe dans la région Île-de-France, dans le département de la Seine et Marne, 931 habitants la composent.

Ville dynamique et moderne, May-en-Multien propose une multitude de services et d'équipements à ses habitants : une école qui va de la maternelle au CM2 un réseau d'assistantes maternelles agréées, une bibliothèque, une agence postale, des infrastructures sportives variées : (terrain de football, city stade, centre équestre...) et des commerces à proximité. Le collège le plus proche n'est qu'à 5 km.



Elle profite également de sa proximité avec les autres communes et de leurs nombreux équipements sportifs et culturels (stade athlétisme, piscine...).

Venant enrichir l'offre de services pour les habitants, la commune bénéficie **d'un tissu associatif riche**: (présenté plus bas), ainsi que sur le canton, particulièrement dans la pratique sportive.

La ville possède une L'école : "Mail Fleuri", construite en 1952. Elle possède tous les équipements nécessaires et a bénéficié en 2012 de travaux qui la rendent agréable et spacieuse : cantine récente, salle de motricité, bibliothèque, matériel informatique... Au total c'est donc plus de 115 enfants qui peuvent fréquenter l'accueil périscolaire matin et soir.

LA POLITIQUE ENFANCE

La Ville de May en Multien mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives.

LES OBJECTIFS DES L'ACCUEILS PÉRISCOLAIRES



- ◆ Proposer aux familles un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants ;
- ◆ Proposer aux enfants des activités répondant aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge :
 - Permettant de développer leur autonomie, leur socialisation en tenant compte de leur âge et de leurs rythmes biologiques ;
 - Offrant des mises en situations variées et riches en sensations, afin de leur permettre de développer leurs facultés d'adaptation à leur environnement ;
 - Variées telles ludiques, sportives, créatives, d'expression libre et de détente.
- ◆ Favoriser la découverte de leur environnement ;
- ◆ Favoriser la découverte de nouvelles activités ;
- ◆ Porter attention à la gestion du rythme de vie de l'enfant.

LES PARTENAIRES

Nous travaillerons en partenariats avec :

- ◆ **La CAF** afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
- ◆ **La DDSCS** qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- ◆ **La Mairie** de May en Multien
- ◆ **Culture, sports et loisirs**

Ainsi grâce à son histoire très riche, à ses monuments, May en Multien offre à ses habitants un cadre très agréable, verdoyant, mêlant nature et patrimoine.

Equipements de services

La ville de May en Multien comprend divers équipements de services :

- Une cantine en gestion communale
- Un accueil périscolaire géré par Léo Lagrange Nord Ile de France
- Une bibliothèque gérée par une association bénévole





2. LE PUBLIC VISE

2.1 Caractéristiques des différentes tranches d'âge

L'accueil périscolaire et de loisirs de May en Multien est ouvert aux enfants de la commune, âgés de 3 ans et scolarisés jusqu'à 12 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes des différentes tranches d'âge. Voici donc les principales caractéristiques :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none">- croissance rapide- prise de poids- perte des dents,- développement des sens,- développement du langage et de la pensée	<ul style="list-style-type: none">- apparition de la pensée symbolique- acquisition des notions temporelles- imagination	<ul style="list-style-type: none">- début de socialisation- passage d'Il / Elle au prénom- début du partage- début des jeux de rôles
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none">- apprentissage des techniques (motricité fine)- vitesse d'exécution plus grande- croissance moins importante	<ul style="list-style-type: none">- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)- capacité d'attention augmente- apprentissage lecture / écriture	<ul style="list-style-type: none">- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre- besoin de s'exprimer- début de la coopération
8/12			



ans	- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	- la dimension de groupe d'appartenance apparaît - ouverture sur le monde - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)
------------	---	--	---



Les engagements éducatifs de Léo

La **petite section** est très importante dans le développement de l'enfant, parce que nous mettons en place les bases sur lesquelles vont reposer les futurs

apprentissages : la maîtrise du langage et le début de la socialisation.

En moyenne section : le rythme de vie de l'enfant s'accélère. Notre rôle est d'aider à l'enfant à se construire harmonieusement et à respecter les autres en allant dans le même sens.

En grande section : la socialisation, l'autonomie et

le respect des règles de vie restent des choses essentielles à consolider. Par le désir de ressemblance, l'enfant affirme son appartenance au groupe. Notre équipe d'animation se sent concernée par le bien être de chaque enfant et respecte son rythme de vie.

Caractéristiques du public

Les ACM – accueils collectifs de mineurs accueillent tous les enfants avec **la volonté d'être utiles à leur éducation et la construction du futur citoyen**. Chaque activité vise un objectif pédagogique bien défini, déclinaison de notre projet éducatif. Chaque intervention a un impact sur l'enfant, son éducation et ses valeurs. Et il est important de s'adapter aux différences et aux caractéristiques des familles usagères des services.

La population Mahouyotte qui fréquente les accueils périscolaires est caractérisée par une forte mixité sociale. Les catégories socioprofessionnelles sont très diverses Il s'agit là d'une caractéristique importante de notre public, une richesse sur laquelle nous appuierons notre démarche pédagogique.

2.2 Effectifs

Accueil Périscolaire :

2020	Périscolaire Matin	Périscolaire Soir
Moyennes effectifs prévisionnels- 6 ans	5	12
Moyenne effectifs prévisionnels + 6 ans	7	20
<i>Total</i>	12	32





Des activités au service d'objectifs éducatifs

2.3 Le Projet Éducatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, réactualisé en 2011 à l'occasion de son congrès, est présenté à tous les membres des équipes Léo Lagrange ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte est un des principes fort de son approche quel que soit l'activité pratiquée.

Léo Lagrange propose ainsi quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté, et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

Ainsi, l'objectif des loisirs éducatifs de Léo Lagrange est de permettre l'émancipation des enfants, des jeunes et des adultes, de les aider à grandir, à avancer, à devenir plus autonomes et à apprendre le « vivre ensemble ». « La confiance est la condition indispensable pour permettre à l'enfant de comprendre ce qu'il appréhende, pour Léo Lagrange l'enfant est avant tout un être en devenir ».

Concrètement nous utilisons une pédagogie active, qui place l'utilisateur au cœur de sa découverte, mais également une démarche ludique, qui déclenche des mécanismes d'apprentissage en faisant appel au plaisir et à la motivation.

« Jouer c'est créer : adapter les rythmes des apprentissages, permettre à chacun de trouver réponses à ses besoins et envies de découvertes afin qu'il prenne conscience de ce qui le fait grandir.... C'est ce qui constitue notre défi éducatif au quotidien. »

Nos structures sont alors des espaces complémentaires de la famille et de l'école, suffisamment souples, pour concevoir l'organisation de temps éducatifs, de loisirs et de détente.

Les équipes sur le terrain vont donc décliner un programme d'actions en pensant au développement personnel des usagers et à leur apprentissage et découverte, ou non, de la **vie en groupe**.

En tant que co-éducateurs, nous agissons en synergie avec les élus, les parents, les intervenants salariés et bénévoles, le tissu associatif et institutionnel local. Nous continuerons ainsi à nous rapprocher des associations et partenaires de votre collectivité, telles que les associations sportives et culturelles, le comité des fêtes, les enseignants.

Répond à vos objectifs

- Le centre de loisirs doit offrir une variété d'activités sportives ou culturelles de qualité. Outre la découverte, il s'agit de permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imaginaire.
- Renforcer et favoriser le bien vivre ensemble ;
- Offrir des mises en situations variées et riches en sensations, afin de leur permettre de développer leurs facultés d'adaptation à leur environnement ;
- Proposer des activités variées telles ludiques, sportives, créatives, d'expression libre et de détente.

De plus, nous gérons d'autres structures similaires au sein de notre territoire. Ainsi, nous poursuivrons un travail de réseau entre les structures.

La Fédération Léo Lagrange s'est dotée **d'une Charte Qualité** pour répondre bien au-delà du respect de la réglementation, à des critères de qualité d'accueil des enfants.

La famille et l'école ont un rôle fondamental dans la formation des jeunes générations. Mais bien souvent, la vie familiale est sujette à des contraintes, et l'école est soumise à une obligation de résultats, dans le cadre de programmes incontournables. Ces lieux de vies ont des difficultés à prendre entièrement en compte les besoins éducatifs et les rythmes de vie des enfants.

Pour ces raisons, les accueils de loisirs et les temps périscolaires ont un rôle important car ils permettent à l'enfant de retrouver une unité et de développer sa personnalité.

Ils constituent **un espace de dialogue, de liberté, de solidarité, d'actions et de réalisations de projets pour et avec les enfants.**

Ils participent de fait à la chaîne éducative globale.

Par le travail quotidien sur **l'autonomie de l'enfant**, son rôle de mixité sociale, la relation privilégiée qui s'installe avec les familles, l'accueil de loisirs, au-delà de son rôle d'animation locale, contribue à l'enrichissement du lien social et à l'exercice de la parentalité, notamment pour les familles les plus en difficulté.



- Proposer aux familles un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants ;
- Proposer aux enfants des activités répondant aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge permettant de développer leur autonomie, leur socialisation en tenant compte de leur âge et de leurs rythmes biologiques

La qualification de la démarche éducative

Pour atteindre ces objectifs, des temps de préparation sont prévus et les espaces éducatifs sont aménagés en conséquence. Le personnel est formé régulièrement.

De plus, les accueils « Léo Lagrange » répondent à **la Charte de Qualité**, issue d'un travail d'échanges, d'analyse et de dialogue, initiée par la Délégation nationale à l'enfance et son réseau de professionnels Léo Lagrange, soutenue par la CNAF.

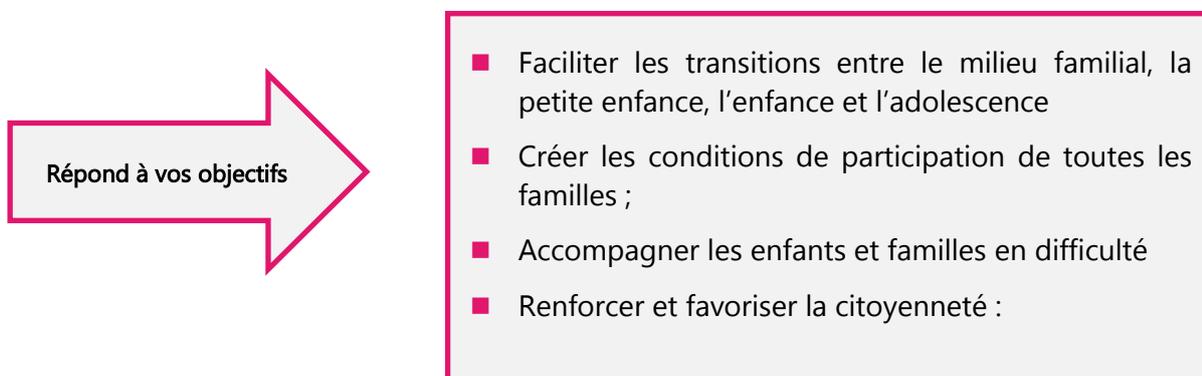
Un accueil de loisirs Léo Lagrange, c'est avant tout le partage de valeurs communes. Les équipes s'appuient pour cela sur **les valeurs fondamentales de la Fédération Léo Lagrange : la liberté, la justice sociale, la laïcité, la citoyenneté, la mixité et la démocratie.**

La relation avec les familles au cœur du projet Léo Lagrange

Les accueils de loisirs et périscolaires correspondent bien évidemment à un **besoin de garde des parents**. Ils correspondent aussi à un **désir des parents de voir leur enfant pratiquer des activités variées**, suivies et mettant en œuvre **des pratiques d'animation adaptées** et innovantes.

Pour cela, **la famille est l'un des maillons essentiels au bon fonctionnement** d'un accueil Léo Lagrange. Des réunions d'informations, des temps de convivialité, des moments festifs sont régulièrement proposés. La mise en place de **comités d'usagers** est en ce sens un réel outil d'implication et de participation des familles. Elle a pour objectif de favoriser :

- ◆ L'évaluation et l'amélioration de la qualité des activités ;
- ◆ La mixité des publics ;
- ◆ La création d'un espace de convivialité, d'entraide, de solidarité, d'identification de bénévoles et surtout contribue à l'éducation à la citoyenneté.



2.4 Les activités

L'élaboration du projet pédagogique et la construction du programme d'activités sont réalisées par le directeur et ses équipes.

Nous laissons place à la créativité de nos équipes. Elles doivent imaginer les loisirs des enfants en intégrant une thématique pour l'année.

Les activités seront proposées et adaptées en fonction de la thématique, des partenariats créés, des enfants, de leur développement psychologiques et physiologiques, et de leurs envies.



A chaque début d'année, nous informerons préalablement les familles des programmes d'activités et thématiques choisies.

PROJETS 2023 Accueil périscolaire

Chaque période (de vacances à vacances) abordera une thématique spécifique.

- Septembre à décembre : découverte de mon environnement
- Janvier à février : visite dans l'espace
- Mars à avril: Le printemps chez les schtroumpfs
- Mai à juillet : les J-O

2.5 Les objectifs pédagogiques de l'accueil périscolaire :

- *Favorise l'autonomie des plus petits et des plus grands*

	Où ?	Par le biais de...	L'animateur ?
	Le rangement	<ul style="list-style-type: none">• Chansons pour le rangement• Référent enfant• Panneau d'affichage• Cahier de suivi jeux de	Doit permettre à l'enfant de comprendre. Il doit le sensibiliser, le pousser à être plus autonome dans le

Permettre à l'enfant d'être plus autonome	général	société et pôle d'activité <ul style="list-style-type: none"> • pôle de discussion 	rangement pour qu'il puisse vivre sereinement en collectivité
	Toilette : Favoriser son autonomie au niveau de l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place du « bon pipi » • Décoration attractive dans les toilettes • Panneau d'image • Référent enfant • La « queue leu leu » : 1 allée filles, 1 allée garçons (3 max dans les toilettes) 	Un animateur doit être présent lorsque les enfants sont aux toilettes lors des midis. Il doit pousser celui-ci à s'essuyer tout seul, ne pas oublier l'importance de l'hygiène ...
	Cantine : Permettre à l'enfant d'être plus autonome pendant le temps des repas	<ul style="list-style-type: none"> • Désigner un référent par table en début de repas (eau, nettoyage+ débarrasser les tables, ramasser papiers, pain...) • Sensibilisation au tri sélectif • Leur permettre de se servir de l'eau seule et le remplir (entrée/déssert) • « self service » pour les + 6 ans 	L'animateur est la pour vérifier qu'ils mangent correctement, qu'ils respectent les règles de vie établie en amont. Il doit pousser l'enfant à être plus autonome de manière ludique et pédagogique

Pour les moins de 6 ans :

L'animateur doit pousser et responsabiliser l'enfant à s'habiller tout seul, faire ses lacets (activités ludiques seront proposées pour cette apprentissage), ranger...

• Favoriser l'échange et le respect

	En lui faisant...	Par le biais...	L'animateur
Favoriser l'échange et le	Un rappel du « Bonjour, s'il te plait, merci, au revoir »	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Charte signée avec les enfants <ul style="list-style-type: none"> • Débat • Jeux de sociétés <ul style="list-style-type: none"> • Jeux • chansons 	L'animateur doit être porteur d'exemple. Il doit amener le débat au quotidien.

<i>respect entre les uns et les autres.</i>			
	Bilan de fin de journée : Favoriser l'échange et l'écoute entre eux	<ul style="list-style-type: none"> • gouters • temps informels 	Moment de la journée ou les animateurs demandent aux enfants leurs avis sur la journée. Les poussés à exprimer leurs émotions et à s'écouter
	Respect des locaux	Cf : partie sur l'autonomie	
	Respect des autres	<ul style="list-style-type: none"> • débat/échanges sur différents sujets • activités sur le respect (outils Léo Lagrange) 	L'animateur est d'abord un exemple et doit donner l'exemple.
Chanson : « je n'oublie jamais »	Rappel sur le respect		

• *Favoriser la tolérance au sein de la structure*

<i>Favoriser la tolérance des uns en vers les autres</i>	En lui faisant	Par le biais	L'animateur
	En cas de confrontation entre eux...	De discussion pour trouver des solutions seuls, et développer une certaine tolérance (cf plus bas)	L'animateur doit pousser l'enfant à réfléchir par lui-même Lui permettre de trouver les réponses seul
	Au travers des divers projets (cultures dans le monde)	Rencontres, échanges, découvertes de différentes cultures par le biais de jeux, débats...	L'animateur doit être lui-même tolérant pour pouvoir amener les enfants à l'être

2.6 Une journée type

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation. La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant.

JOURNEE TYPE

MATIN	
7h00-8h25	<p>L'accueil périscolaire du matin est géré par notre association depuis 2012. Les différents temps d'accueil ont lieu dans les locaux de l'extension de l'école : cantine, salle de motricité.</p> <p>Les enfants arrivent de manière échelonnée et sont ensuite conduits à l'école dès 8h20. Nous proposons des activités ludiques calmes, sous forme de petits jeux aux enfants.</p>
SOIR	
16h30-17h00	Goûter
17h00-17h30	Activités selon les projets d'animations et le rythme des enfants
17h30-19h00	Départ échelonné. Petits jeux



3. LE GOUTER

Un goûter est proposé aux enfants lors des différents accueils. Il est équilibré, diversifié et adapté en fonction du repas du midi.

Il comporte :

- ◆ 1 glucide à base de produit céréalier ;
- ◆ 1 produit laitier ;
- ◆ 1 fruit ou un produit à base de fruit.

Le rangement se fait collectivement, les enfants sont sollicités pour débarrasser le goûter. Ceci afin de les responsabiliser, dans le souci du respect des règles de vie en communauté (respect du lieu et de sa propreté).



4. Les Moyens

4.1 Les équipes d'encadrement

La constitution des équipes tiendra compte des taux d'encadrement définis par la réglementation, à savoir :

Pour l'accueil périscolaire :

- ◆ 1 animateur pour 10 enfants de - de 6 ans
- ◆ 1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans

Une Direction formée est nommée pour l'accueil périscolaire, elle fera partie des taux d'encadrement, car nous accueillons moins de 50 enfants par temps d'accueil.

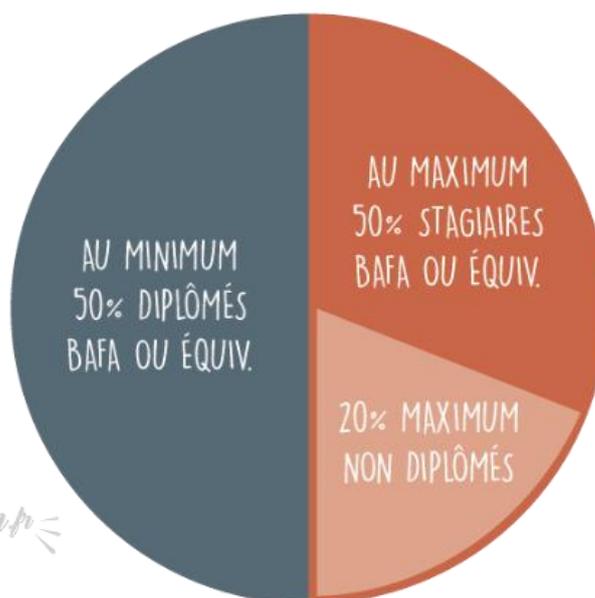


Équipe des permanents : accueil périscolaire

Qualification	Fonction	Statut	Période	Accueils
BAFD	Directrice	Permanente	annuelle	Matin et Soir
Stagiaire BAFA	Animateur	Permanent	Annuelle	Matin et Soir
BAFA	Animatrice	MAD Communale	Annuelle	Soir



*Je Suis
Animateur.fr*



4.2 Le rôle de chacun

LA DIRECTION

Est garante de la sécurité physique et morale des enfants.

Elle est à l'écoute des animateurs.trices et des autres membres de l'équipe et peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Elle transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe. Elle travaille en lien étroit avec la DTA (déléguée territoriale à l'animation). Cela lui permet d'inscrire le travail de son équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange. Elle est ainsi en capacité de mobiliser les ressources de la Fédération afin d'alimenter le travail de son équipe.

La direction est la personne référente des parents (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles), elle favorise leur participation. Plus généralement, elle assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions

Ses missions :

- ◆ Rédaction du projet pédagogique.
- ◆ Recrutement de l'équipe.
- ◆ Organisation et contrôle de l'ensemble des activités proposées aux enfants.
- ◆ Coordination de l'équipe d'animation et définition des missions de chacun.
- ◆ Animation des temps de préparation avec l'équipe d'animation.
- ◆ Gestion de la structure sur les plans financiers, administratifs, sanitaire et réglementaire.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Les animateurs. trices sont les relais du directeur Ils sont de ce fait garant de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille. Les animateurs.trices préparent et animent les temps d'activités proposés, en veillant particulièrement au respect de sécurité, d'hygiène et aux rythmes de l'enfant (biologique, cognitif et affectif).

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement de fonctionnement de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues et au directeur.trice

Ils participent à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent des projets d'animations. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Des temps de préparation sont indispensables pour assurer une réelle qualité d'activité et une cohérence avec les objectifs éducatifs de Léo Lagrange.

L'équipe doit donc :

- ◆ Être dynamique, disponible, motivée, patiente, de bonne humeur, souriante... ;
- ◆ Être à l'écoute des autres ;
- ◆ Prendre des initiatives ;
- ◆ Respecter les autres animateurs.trices ;
- ◆ S'auto évaluer (savoir se remettre en question lorsque cela est nécessaire) ;
- ◆ Échanger son expérience, son vécu ;
- ◆ Donner des conseils ;
- ◆ S'intégrer dans le groupe et le travail d'équipe ;
- ◆ Communiquer avec les parents.

AUTRES INTERVENANTS

- ◆ Il peut s'agir de prestataire d'activités sportives ou culturelles. Ils assurent la préparation, l'encadrement, le bon déroulement de l'activité.
- ◆ Néanmoins, nous restons responsables de notre groupe, notre rôle est de faciliter la pratique de l'activité.
- ◆ Nous les informons concernant les enfants qui peuvent avoir des difficultés, des inquiétudes.

4.3 Le travail d'équipe

Des temps de préparations avec les équipes seront planifiés. Le projet d'animation sera un travail commun. Il sera demandé à l'équipe de rédiger un projet d'animation pour chaque période avec un fil conducteur commun, afin de favoriser les activités ayant un but pédagogique et pas uniquement occupationnel. Un auto bilan leur sera demandé.

Les compétences et idées de chacun seront à prendre en considération. Il est important que les animateurs.trices se sentent à l'aise et motivés par le projet. Les activités devront être en rapport avec le projet pédagogique. Il sera demandé aux animateurs.trices de laisser une grande place aux suggestions et envies des enfants. Ils devront les accompagner dans leurs souhaits.





5. LA COMMUNICATION ET L'ÉVALUATION

5.1 Relations avec les familles

Au travers de la volonté de renforcer nos actions de **soutien à la parentalité**, nous reconnaissons la place des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants. Nous veillerons à lutter contre l'isolement de certains parents, à **offrir des espaces de construction et de cohérence**. D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par **une prise en considération** de ces derniers et une **écoute attentive** de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

Nous utiliserons des supports variés pour communiquer avec les familles :

- ◆ **Portail parents** : Logiciel 3DOUEST : véritable fenêtre de communication avec les parents, nous pouvons informer, inviter, solliciter les usagers de façon rapide et efficace ;
- ◆ **Tableau d'affichage** : il permet de tenir informés quotidiennement les familles à l'entrée de la structure (planning d'activités, menus, projet en cours...)
- ◆ **Questionnaire de satisfaction** : les familles seront invitées à répondre une fois par an à un questionnaire de satisfaction de manière à connaître leurs attentes et leurs insatisfactions.



ZOOM SUR

L'APPLICATION KIDIZZ

L'application Kidizz permet de simplifier la communication avec les familles.

- ✓ Grâce à l'application, les parents peuvent communiquer avec la direction et les animateurs.trices de manière simple et sécurisée.
- ✓ Elle est adaptée à tous types de supports : ordinateur, tablette ou smartphone.
- ✓ Il existe trois types de comptes : pour les parents, la direction, les animateurs.trices.
- ✓ Les parents pourront y retrouver : les plannings d'activités, les menus de la cantine, les photos des sorties et des temps forts...
- ✓ Toutes les données personnelles restent privées.

✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son caractère laïque et sur le fondement de son projet éducatif, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli n'affiche pas d'appartenance religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

5.2 Les réunions d'équipes et la Charte de Qualité

Le directeur organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe. Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation. Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance et notamment la **Charte de Qualité** :

La Charte de Qualité a **trois objectifs principaux** et constitue un temps fort de l'évaluation :

- ◆ Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité.
- ◆ Sensibiliser les directeurs.trices et les animateurs.trices à la qualité.
- ◆ Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité.

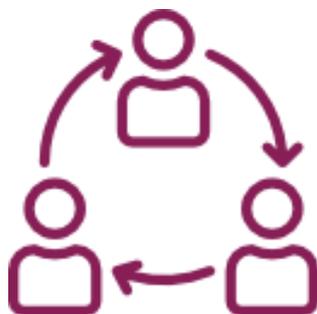
Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une **cinquantaine de critères observables**. L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables. Régulièrement le directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Ces informations sont également intégrées dans les rapports du délégataire.

Un bilan des activités a lieu à la fin de chaque période et un comité de pilotage est organisé avec le prestataire les élus deux fois par an : ordre du jour, rapport d'activités, bilan financier.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure. L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.





6. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

6.1 Nos engagements

CHARTRE

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- ◆ Respecter le **projet d'intégration** de l'enfant handicapé ;
- ◆ Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant **participer aux activités** avec les autres enfants ;
- ◆ **S'informer auprès des parents** de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant ;
- ◆ Garantir aux équipes encadrantes une **formation ou une sensibilisation aux handicap(s)** ;
- ◆ Organiser des **réunions de concertation** entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant ;
- ◆ **Informé tout intervenant** que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre ;
- ◆ **Afficher la Charte** dans les locaux de la structure.

DIAGNOSTIC

Sondage sur l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le réseau Léo Lagrange

Objectif : établir une analyse fine de l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein de la Fédération Léo Lagrange.

- 251 sites ont participé sur tous le territoire dont 39 en Nord-Ile-de-France.

Sondage « Handicap et inclusion 2018 »

Objectif : affiner le diagnostic et cartographier précisément toutes les actions portées auprès des enfants en situation de handicap.



Avril 2017

6.2 Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

La directrice de l'accueil est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil périscolaire.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance, propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des enfants en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- ◆ Le Guide d'entretien, qui permet d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé) ;
- ◆ Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie, etc....).

Enfin, des formations consacrées au handicap sont dispensées aux animateurs.trices par l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange. L'objectif est de permettre aux professionnels d'engager des pistes de travail permettant de construire des projets d'animation intégrant des publics présentant un handicap.

7. LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- ◆ Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- ◆ Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances.
- ◆ Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social.
- ◆ Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen.
- ◆ Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs.trices de Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque

activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie : la Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés.es, animateurs.trices).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- ◆ Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme... ;
- ◆ Organiser une action ponctuelle ;
- ◆ Offrir des formules de vacances ;
- ◆ Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes ;
- ◆ Établir un diagnostic.

Grâce aux agréments dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose : un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices.

- ◆ Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets.
- ◆ Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.
- ◆ Un employeur de l'économie sociale.

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale à l'Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région. Cette délégation a trois missions

- ◆ Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- ◆ Qualifier le geste éducatif
- ◆ Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le **Secrétariat National à l'Enfance** (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux. Ce secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs.trices. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du Secrétariat national à l'Enfance fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.



ACCUEIL PERISCOLAIRE DE MAY EN MULTIEN

4 Place de la Mairie 77145 May en Multien

06.71.16.43.21

Mail : stephanie.boukadi@leolagrange.org

